

Collège National des Experts Architectes Français

152^e TABLE RONDE NATIONALE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

Maître, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la 152^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique qui se déroulera à Paris le

Jeudi 28 janvier 2016 de 14 h à 18 h

<u>Lieu</u>: Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets 148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS -Métro Gare de l'Est

Acoustique et impropriété à destination

Avec l'intervention de :

- Monsieur Yves HERNOT, acousticien, expert de justice près la cour d'appel de Rennes
- Maîtres Etienne GROLEAU et Jacques GARNIER, avocats au barreau de Rennes

Connaître la performance acoustique d'un logement n'est pas aisé et, même dans le neuf, pourtant soumis à une réglementation, les contentieux sont nombreux.

Les exigences portant sur les parois intérieures ne suffisent pas forcément à garantir un niveau de confort acoustique optimal dans le logement.

En acoustique, il n'y a pas de monde parfait et c'est ce que qui sera évoqué par notre intervenant acousticien et richement complété par nos deux avocats spécialistes du droit de l'immobilier.

Par l'intervention de Monsieur Yves HERNOT, les points techniques abordés porteront, notamment, sur le matériel à utiliser et les conditions d'exécution des mesures ainsi que sur l'arrêté du 30 juin 1999 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation.

Maîtres Etienne GROLEAU et Jacques GARNIER, quant à eux, traiteront de l'impropriété à destination au travers de quelques cas de jurisprudence.

Nous instituerons une discussion entre les intervenants et les participants. Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un cocktail.

Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, merci de confirmer votre inscription au plus tard **pour le vendredi 22 janvier 2015**, à l'aide du formulaire ci-joint.

Une attestation de formation vous sera délivrée suite à la session.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les organisateurs de la table ronde :

Chahrazad TOMA-VASTRA, architecte, expert, médiateur,

Jacques ARGAUD, architecte, expert près la cour d'Appel de Rennes et la Cour Administrative d'Appel de Nantes.



FICHE D'INSCRIPTION ATTESTATION DE PRESENCE A LA FORMATION 152° Table Ronde Nationale Technique et Juridique

Acoustique et impropriété à destination

Intervenants:

- Monsieur Yves HERNOT, acousticien, expert de justice près la cour d'appel de Rennes,
- Maîtres Etienne GROLEAU et Jacques GARNIER, avocats au barreau de Rennes.

Date: Jeudi 28 janvier 2016, de 14 h à 18 h.

Lieu : Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets

148 rue du Faubourg Saint Martin - 75010 PARIS

NOM et Prénom du participant :
En qualité de :
Adresse:
Code postal : Ville :
Tel: <u>Courriel:</u> →
Inscription obligatoire (joindre un chèque libellé à l'ordre du CNEAF pour les frais de participation). Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2015
Attestation comptable : Chèque n°
ATTESTATION DE FORMATION
Je, soussigné Michel JEMMING, Président du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de <u>4 heures</u> . En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.
Fait à Paris, le Michel JEMMING Président du CNEAF
Cette attestation est remise à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet de l'organisme formateur et de la signature du responsable de formation.

Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.